

compagnie du Pacifique-Canadien, nous demandant une avance de 10 millions en vue de lui permettre de continuer les travaux. A-t-elle offert des garanties d'un chiffre six ou sept fois plus fort que celui de l'emprunt? Non, selon le ministre des Finances (M. Fielding) lui-même, on devait nous donner une troisième hypothèque assez incertaine sur rien du tout, complétée par une garantie douteuse du Grand-Tronc-Pacifique. Nous, membres de la gauche, nous nous sommes efforcés de faire modifier ces conditions, et d'obtenir de meilleures garanties, mais on était hors d'état de le faire. J'ai moi-même proposé une résolution en vue d'obtenir de la compagnie de plus complètes garanties. Mais lorsque nous eûmes constaté qu'il était impossible d'obtenir davantage, avons-nous voté la ruine du Grand-Tronc-Pacifique? Non, nous avons voté en faveur de la mesure. Cela fait voir la différence dans l'attitude des deux partis.

Dès 1868-1869, quand nous proposâmes le rachat des droits de la compagnie de la baie d'Hudson, dans le Nord-Ouest, l'opposition d'alors proposa un amendement et vota contre la mesure. Je dois dire que le premier ministre actuel ne faisait pas alors partie de la députation, et que l'honorable Alexander Mackenzie ne vota pas en faveur de la résolution, c'est-à-dire contre le rachat de ces terres, mais quarante-un de ses partisans l'ont fait.

Et nous voyons que le premier ministre a refusé d'accorder aux provinces de l'Ouest la gestion des terres qui légitimement rentre dans leurs attributions. Ces terres appartenaient au Dominion et il s'agit simplement de savoir qui sera chargé de leur administration, du parlement fédéral ou de la législature provinciale. Il va sans dire, je pense, que le gouvernement le mieux à même d'administrer ces terres c'est celui représentant plus particulièrement ceux qui y habitent.

Puis, prenez l'affaire de la rébellion de Riel. Ne pensez-vous pas que le premier ministre s'est montré hostile aux intérêts de l'Ouest quand il a voté non pas en faveur du gouvernement d'alors, qui cherchait à maintenir l'autorité de la loi et le règne de l'ordre, mais contre le gouvernement et en faveur de Riel? Je pourrais signaler d'autres exemples qui font voir quelle a été l'attitude du très honorable premier ministre à l'égard de l'Ouest, mais ce n'est pas nécessaire.

Le très honorable premier ministre a déclaré que si l'Ouest prospère aujourd'hui, c'est grâce à sa politique. Je ne vois aucun rapport entre la prospérité dont l'Ouest jouit aujourd'hui et les actes du très honorable premier ministre, si ce n'est qu'il n'a pas eu assez de confiance dans le pays pour voter en faveur de la mesure pour la construction du chemin de fer qui a permis

M. MIDDLEBRO.

de pénétrer dans l'Ouest, d'y produire des céréales et la farine dont on se nourrit aujourd'hui dans cette région.

J'ai observé d'autre part, que les discours de ces honorables députés de la droite, dans le cours de la présente session, ont eu particulièrement pour objet d'établir que l'opposition n'est pas aussi loyale que la population le croit généralement. Je ne sais trop pourquoi on s'est livré à ces attaques persistantes en vue de mettre en doute notre fidélité, à moins que ce ne soit l'effet de l'élection qui a eu lieu dans Drummond-et-Arthabaska tout récemment, et je serais tenté de désigner ce regain de fidélité de ces messieurs sous le nom de loyauté des derniers jours à provenance de Drummond. En quels termes s'est exprimé l'honorable député de Wellington-sud (M. Guthrie). Il a commencé par nier que son parti eut jamais préconisé un programme de commerce préférentiel réciproque au sein de l'empire. Il a déclaré que son parti n'avait jamais préconisé pareille mesure mais que le parti conservateur l'avait fait. Il a affirmé que le parti conservateur avait préconisé une mesure ayant pour objet la taxation des produits alimentaires de l'empire. Voici en quels termes il s'est exprimé:

Mon honorable ami (M. Foster) a déclaré, hier soir, qu'en 1892 le premier ministre était allé à London (Ont.) et avait affirmé dans un discours que la politique du parti libéral était une politique de préférences mutuelles avec la Grande-Bretagne et mon honorable ami (M. Foster) voulait donner l'impression que la politique du parti libéral comportait qu'un tarif devrait être imposé par la Grande-Bretagne sur les produits du Canada. Or, l'attitude du premier ministre à cette époque particulière peut être vérifiée dans les archives parlementaires, car il a voté en faveur de la motion de sir Louis Davies, motion qui reste aujourd'hui comme le principe directeur du gouvernement actuel, en ce qui concerne le commerce avec la Grande-Bretagne.

Mais, monsieur l'Orateur, examinez la position ridicule prise à cette époque par les honorables membres du parti conservateur sur cette question. Qu'ont-ils demandé de faire à l'Angleterre et pour quel motif?

M. McNeill et le parti conservateur avaient l'audace de demander à l'Angleterre d'imposer une taxe sur les produits alimentaires de ses habitants.

Comme ces ultra-loyalistes du parti conservateur ressemblent bien à ces loyalistes des liges navales du même parti; ces personnages qui dans les banquets et les déjeuners au club Canadien en particulier, nous parlent des énormes fardeaux que l'Angleterre doit supporter pour l'entretien de cette marine qui nous protège et qui s'apitoient sur la mère patrie gémissant sous le poids des taxes qu'elle s'impose. Comme ils sont inconséquents ces mêmes ultra-loyalistes, ces mêmes membres des liges navales, ces mêmes personnages, dont quelques-uns sont assis aujourd'hui sur les bancs de l'opposition, qui demandaient de propos délibéré et d'une façon